

Guide pour les enseignants accueillant un étudiant sourd ou malentendant Stratégies pédagogiques et accommodements

Ce document n'est pas une marche à suivre. Il a plutôt comme objectif de favoriser une meilleure intégration de l'étudiant sourd ou malentendant (ÉSM)¹ en fournissant des informations pouvant aider le professeur qui ne connaît pas le milieu des Sourds.

Il est important de reconnaître qu'à cause de sa surdité, l'ÉSM intégré dans un cours régulier connaît des difficultés qui nécessitent une aide supplémentaire et particulière de la part du professeur. Les types et les niveaux de difficultés rencontrés peuvent évidemment varier, mais il est important de se rappeler que plusieurs ÉSM ont des difficultés en lecture et en écriture qui jouent un rôle important dans l'atteinte des objectifs.

Vous découvrirez dans ce guide quelques particularités de l'enseignement avec un ÉSM, des suggestions de stratégies pédagogiques adaptées à cette clientèle ainsi que quelques conseils concernant le travail de l'interprète. Vous pourrez également y trouver des réponses à de nombreuses questions que vous pourriez vous poser devant certaines situations particulières telles que les exposés oraux ou le visionnement de pièces de théâtre.

La première semaine de cours

S'il s'agit de la première fois pour le professeur et pour les étudiants qu'un ÉSM est intégré avec son interprète dans un cours, il faut s'attendre à une période d'adaptation qui varie entre une et deux semaines. Le professeur se sentira peut-être déstabilisé par la présence de l'interprète qui se place généralement devant la classe à la vue de tous et parfois près de lui. Cette position stratégique est nécessaire. L'ÉSM doit avoir dans son champ de vision à la fois l'interprète et son professeur.

Le professeur pourra aussi avoir l'impression de perdre le contrôle de la classe et de ne pas être écouté, car très souvent les autres étudiants seront inmanquablement attirés par les signes qui se font à l'avant. De plus, le professeur ne doit pas se sentir épié ni jugé. L'interprète est présent près de lui comme canal visuel de l'information transmise par le professeur. L'interprète est tenu par un code de déontologie au secret professionnel et les propos du cours demeurent confidentiels. De plus, l'interprète en vertu du même code a un devoir de neutralité.

¹ Le masculin seulement sera utilisé tout au long du guide afin d'alléger la lecture.

Les particularités de l'enseignement

L'accès au français oral

La surdité, surtout si elle apparaît avant l'âge de 2 ans, a un impact indirect sur l'expression orale. Elle n'endommage pas l'appareil phonatoire — la personne sourde n'est pas muette — mais elle interfère dans le processus naturel d'apprentissage d'une langue première. Nous parlons parce que, entre autres choses, nous avons été exposés dès les premiers jours de notre vie à la langue parlée dans notre famille. Pour certaines personnes sourdes, le non accès aux stimuli verbaux peut entraîner une grave privation linguistique.

Plusieurs personnes sourdes ou malentendantes ont bénéficié de la rééducation orthophonique. Les performances varient énormément d'un individu à l'autre. Les facteurs les plus importants dans l'acquisition des habiletés relatives sont l'âge d'apparition et la nature de la déficience. Certains parlent très bien, d'autres plus difficilement et enfin d'autres préfèrent utiliser un mode d'expression dans lequel ils se sentent plus confortables, la langue des signes québécoise (LSQ).

L'accès au français écrit

Le français écrit est parfois difficile à maîtriser pour les personnes sourdes, particulièrement pour celles qui ont une surdité modérément sévère à profonde, apparue avant l'âge de deux ans. N'ayant pas un accès direct, total et spontané au français, certaines d'entre elles se tournent naturellement vers la langue des signes québécoise (LSQ) qui devient leur langue première. Le français est donc pour elles une langue seconde qui doit leur être enseignée. Et même pour celles qui n'apprennent pas la LSQ, le français écrit peut poser des difficultés parfois majeures. Les difficultés des étudiants se situent autant en lecture qu'en écriture et perdurent de façon importante jusqu'aux ordres d'enseignement supérieur.

On ne peut aborder l'enseignement du français ou de tout autre matière à l'intention des personnes sourdes sans connaître leur réalité linguistique et culturelle. Ces particularités sont la conséquence directe de la surdité. Voici ce qu'en disent Robert Tremblay et Fernande Charron, tous deux ayant enseigné le français aux étudiants sourds en groupes homogènes au Cégep du Vieux Montréal:

« La situation linguistique de la plupart des personnes sourdes est très particulière. Premièrement, plusieurs d'entre elles n'ont pu acquérir une langue maternelle entre l'âge d'un et cinq ans parce que la surdité les empêche d'accéder adéquatement à la langue française, alors que leurs parents ne sont pas en mesure de leur transmettre, ou d'apprendre assez rapidement, une langue signée puisque dans environ 95% des cas, les enfants sourds ont des parents entendants. Ainsi leurs connaissances linguistiques sont-elles très limitées au moment de rentrer à l'école maternelle. C'est souvent à l'école primaire que ces enfants soit accèdent à une langue

signée, soit acquièrent, par la méthode oraliste, les rudiments de la communication orale, soit reçoivent une combinaison des deux. Dans ces conditions, l'apprentissage de la langue écrite est extraordinairement ardu. En outre, pour ceux qui adoptent la LSQ comme langue d'usage, les conditions de leurs apprentissages sont compliquées par la situation de bilinguisme pédagogique dans laquelle ils se trouvent puisqu'ils doivent étudier dans une langue, le français, qui est une langue seconde pour eux et à laquelle ils n'ont que difficilement accès, étant donné qu'ils ne l'entendent pas. (...) De plus, de nombreux sourds ne maîtrisent adéquatement aucune langue, puisque les procédés oralistes ou l'apprentissage tardif de la LSQ échouent souvent à donner à la personne sourde des compétences linguistiques équivalentes à celles développées par une langue maternelle. Ils se trouvent alors dans une situation confuse, avec un système de communication mixte et incomplet qui emprunte à la fois la LSQ et du français sans recevoir d'aucune de ces langues les avantages d'une langue maternelle bien maîtrisée. » 2

Et encore concernant la différence culturelle et ses implications :

(...) l'enseignement du français à ce groupe n'a, jusqu'à ce jour, pas ou peu tenu compte de la LSQ, tant au point de vue de la culture propre à ce groupe (recoupement de sens des unités lexicales). Ce fait n'est pas sans importance puisque la vision du monde et les valeurs d'un groupe linguistique sont parties intégrantes de la langue. Aussi, peut-on se demander si l'apprentissage du français implique une forme d'acculturation de la part des apprenants de ce groupe. (...) Il faut retenir le fait que ces personnes n'ont pas la même perception du monde que les entendants parce qu'ils n'ont pas la même culture, leur compréhension de certains concepts peut être différente des entendants.» 3

En lisant certains textes de personnes sourdes, on pourrait penser que ces personnes ont des capacités intellectuelles limitées puisque les phrases sont mal construites et que le propos semble incohérent. La difficulté qu'elles éprouvent à transmettre un message en français écrit ne reflète pas les structures de pensée de ces personnes qui disposent de capacités cognitives tout à fait semblables à la moyenne des entendants, comme de nombreuses études l'ont démontré. Leurs problèmes avec la langue française ne recouvrent nullement une déficience intellectuelle, mais sont une conséquence de la surdité elle-même.»⁴

² TREMBLAY, Robert et Fernande Charron. *Conceptualisation et surdité*. Cégep du Vieux Montréal, Service de la recherche. 1992. Pages 4-5.

³ Ibid. p. 19-20

⁴ Ibid. p. 19

Difficultés possibles dans l'enseignement des concepts

Elles peuvent être causées par :

- Une conception différente du monde causée par la langue d'usage (LSQ)
- Une capacité de concentration plus ou moins longue;
- Une attention toujours portée sur l'interprète peut être fatigante;
- Un niveau de vocabulaire et de compréhension du français ;
- Une capacité d'abstraction différente;
- Un degré d'autonomie de la pensée (travailler sans modèle, sans aide, sans préparation).

Bien sûr, tous les étudiants ne répondent pas à ces difficultés de la même manière.

Les stratégies pédagogiques reliées aux objectifs du cours

Pour faciliter la lecture et l'écriture

- Fournir les outils nécessaires, en classe, à une bonne qualité de la langue écrite (dictionnaire, Bescherelle, grammaire) ;
- Permettre à l'ÉSM d'utiliser son ordinateur portable pour tous les exercices, mêmes ceux se faisant en classe ;
- Permettre et incitez l'ÉSM à utiliser les logiciels d'autocorrection du français (Antidote, Word) ;
- Montrer une disponibilité à répondre aux questions ou aux incertitudes concernant la qualité de la langue écrite ;
- Revenir à la LSQ sur les points principaux d'un travail écrit afin d'éclaircir des passages difficiles ou nébuleux. Rencontrer l'ÉSM avec l'interprète et demandez d'expliquer en signes le sens de ses phrases. Il est alors possible de constater si le français écrit est l'obstacle à l'argumentation ;
- Faire une correction sensibilisée du français écrit : durant la session, utiliser la grille de correction légèrement modifiée du département de français. Cette utilisation permet à l'étudiant de faire son autocorrection et contribue à l'amélioration de sa fréquence en français;
- Permettre à l'ÉSM de corriger ses fautes à la suite de la correction d'un travail et/ou récompenser les efforts visant la correction des fautes d'orthographe ou de syntaxe.

⁵ Voir le guide concernant l'évaluation du français.

Les exposés magistraux

Pour une bonne compréhension des exposés magistraux :

- Rencontrer à l'occasion l'ÉSM quelques minutes à la fin du cours et si cela s'avère nécessaire, afin de vous assurer de sa compréhension de la matière en lui demandant de dire ce qu'il retient du cours.
- Donner quelques exemples qui illustrent bien la matière vue en classe.
- Permettre à l'ÉSM de confirmer sa compréhension et lui donner une ouverture de plus pour poser des questions.
- S'entendre avec l'interprète sur le sens des concepts enseignés en classe en :
 - donnant des définitions par écrit des concepts enseignés.
 - fournissant à l'avance vos notes de cours pour qu'il puisse lui-même poser ses questions.
 - quant à la compréhension des concepts ou des mots utilisés.
 - discutant avec lui avant le début du cours pour éviter les ambiguïtés.

Les activités en classe

- Intégrer l'ÉSM aux discussions de classe (se rappeler toutefois qu'il y a un décalage dans le message) ;
- Interpeler l'ÉSM au même titre que les étudiants entendants lors de vos interactions avec la classe. Pour ce faire, assurez-vous de respecter le rythme de l'interprète ;
- Favoriser l'intégration de l'ÉSM, en s'assurant qu'il participe aux travaux en équipe en sensibilisant les autres membres de l'équipe au travail de l'interprète afin qu'ils ajustent leurs méthodes de travail à cette réalité.

Les pièces de théâtre, conférences, films, séminaires, etc.

- Discuter avec l'ÉSM de ses capacités à prendre part à l'activité. Les types de surdités étant différents, certains étudiants peuvent assister à un spectacle de chansons par exemple, mais d'autres ne le peuvent pas. Un malentendant n'a pas les mêmes contraintes qu'un sourd communiquant en LSQ. Très souvent, les salles de théâtre n'accrochent pas la présence d'un interprète visuel (chaise placée devant l'ÉSM, lumière d'appoint). La représentation peut être remplacée par une lecture de la pièce ou par une adaptation cinématographique du texte lorsque cela est possible.

- Garder en tête que l'ÉSM est déjà perdant au départ lors d'une table-ronde, de discussions où la participation est spontanée, obligatoire et notée à cause du décalage dans le message causé par l'interprétation. Si l'étudiant a, en plus de sa surdité, le syndrome de Usher, il est presque impossible pour lui de suivre les interactions.
- Se rappeler que le niveau de concentration visuelle exigé pour suivre l'interprète est très élevé puisque l'étudiant doit constamment fixer son interprète. Lorsqu'une conférence est très rapide, chargée d'informations nouvelles et accompagnée d'un PowerPoint, l'exercice est difficile.
- Vérifier si vous que les films sont sous-titrés. Permettez à l'ÉSM de faire un autre visionnement avant ou après le cours (selon les objectifs visés) parce que même s'il y a des sous-titres, ceux-ci sont souvent trop rapides pour en faire une lecture adéquate.

Les exposés oraux

- L'ÉSM peut faire des oraux ;
- L'objectif de communication peut être respecté ;
- Évaluer les propos transmis par l'étudiant même si c'est l'interprète qui transmet oralement ses propos. L'interprète est tenu d'interpréter fidèlement le message et il doit s'assurer d'être en adéquation avec le locuteur ;
- Évaluer la capacité de l'ÉSM à défendre un sujet (arguments, structure de discours, connaissance du sujet) ;
- Évaluer les informations : pertinence, clarté, esprit de synthèse et précision ;
- Évaluer l'organisation des informations présentées : progression dans la présentation ;
- Évaluer la qualité de la recherche : profondeur de l'analyse ;
- Évaluer l'originalité de la présentation ;
- Conserver les critères liés à l'attitude corporelle (gestes, déplacements, postures, son aisance à s'exprimer devant un public) ;
- S'assurer, par contre, de modifier certains critères de l'évaluation qui pourraient pénaliser l'ÉSM. Les critères correspondants à l'utilisation efficace de la voix (articulation, intonation, volume, débit) devraient être adaptés. Les critères reliés à un vocabulaire riche et précis et ceux respectant un registre de langue soutenu, car le professeur est rarement en mesure de juger du niveau des signes employés dans son exposé;

- L'expressivité corporelle et l'expression faciale peuvent remplacer en quelque sorte l'intonation;
- La qualité du travail d'équipe avec l'interprète (est-ce que l'ÉSM s'assure que son rythme est bon et que l'interprète le suit bien ?).

Le tutorat

Si l'ÉSM est intégré dans un cours de français, il a la possibilité d'avoir une rencontre de tutorat hebdomadaire avec un professeur de français. Il travaille durant ces périodes sur la compréhension des œuvres ou des textes reliés au cours de français ainsi que la compréhension des consignes pour les travaux. Une aide particulière est également apportée au français écrit.

Le contenu théorique n'est jamais abordé. Seul le professeur responsable du cours peut répondre à des questions concernant ce qui a été enseigné en classe. Les versions finales des travaux remis au professeur ne sont pas revues par le professeur-tuteur.

La présence d'un interprète en classe

Le travail de l'interprète

C'est souvent grâce au travail d'un interprète que l'ÉSM a accès aux savoirs dispensés dans les cours. Les interprètes s'adapteront à l'étudiant selon sa situation langagière. S'il l'ÉSM utilise la LSQ, l'interprète lui transmettra dans cette langue tout ce qu'il entend en classe. Par contre, si l'ÉSM est plus à l'aise avec la langue française et qu'il utilise les services d'un interprète, ce dernier ajoutera au message en français le soutien visuel des signes. C'est ce qu'on appelle le pidgin. Enfin, certains ÉSM demandent une interprétation orale sans soutien signé. L'interprète travaille alors à rendre le message en français le plus accessible possible pour la lecture labiale. Quel que soit le mode d'interprétation ou les langues de travail, le rôle de l'interprète est le même : permettre la communication en assurant la transmission de tous les messages. Il transmet le sens des messages et l'intention des locuteurs le plus objectivement possible en observant les règles éthiques de neutralité et de confidentialité propres à sa profession.

Un travail de collaboration étroite avec les interprètes est d'une grande importance puisque ce sont eux qui relaient le message.

La remise de tous les documents qui permettent une bonne compréhension de la matière des (notes de cours, ateliers, examens) quelques jours (idéalement une semaine) à l'avance pour permettre aux interprètes de se préparer adéquatement. Il est parfois utile de les rencontrer pour préciser certaines notions.

L'interprète a besoin de pauses régulières, car son travail est exigeant aux plans physique et mental. Les mouvements répétitifs impliqués dans l'interprétation en langue des signes et l'effort de concentration exigé par le processus mental d'interprétation sont deux facteurs, parmi d'autres, identifiés dans l'apparition de troubles musculo-squelettiques aux membres supérieurs chez les interprètes. Pour éviter l'apparition de ces troubles, les pauses régulières sont donc nécessaires. N'hésitez pas à discuter avec l'interprète des questions qui concernent son travail et l'harmonisation de vos interventions. Pour plus d'informations, vous pouvez communiquer avec Julie Boucher, conseillère pédagogique auprès des interprètes: julieboucher@cvm.qc.ca ou poste 7175.

Au sujet des interactions

- S'adresser directement à votre interlocuteur et non à l'interprète ;
- Éviter d'interpeller l'interprète. Ne pas lui demander de s'impliquer dans les échanges pour donner son point de vue ;
- Ne pas prendre l'interprète comme exemple pour une démonstration ;
- Éviter les chevauchements de parole ;
- Tenir compte du décalage de l'interprète avant de changer de sujet ou de clore une discussion (par exemple, avant de passer à un autre point à l'ordre du jour, avant de débiter une nouvelle partie de votre cours, avant de donner le signal d'envoi pour une tâche quelconque, etc.).
- En demandant s'il y a des questions, ne pas oublier d'attendre que l'interprète ait fini de vous interpréter afin de permettre à l'SM de pouvoir poser des questions s'il y a lieu.
- Gérer les tours de parole en nommant la personne qui veut intervenir. De cette façon, on permet à la personne sourde d'identifier qui parle, ce que les entendants font en reconnaissant la voix de la personne.

Au sujet de l'environnement

- S'assurer d'un contrôle de l'environnement. L'interprète fournit plusieurs efforts simultanément :
 - Écouter le message initial ;
 - Faire un travail cognitif pour identifier le sens et reconstruire un message équivalent ;
 - Exprimer ce nouveau message dans la langue cible. Son attention est donc plus fragile et plus facilement dérangée par les bruits ambiants comme les chuchotements, les manipulations de document, les ventilateurs. On peut aider l'interprète en répétant les questions qui viennent du fond de la salle ; en reprenant une information qui a été perdue dans le brouhaha des pages qu'on a tournées au même moment ; en fermant les appareils qui utilisent un ventilateur comme le rétroprojecteur qui ne sert plus, etc ;

- Éviter de passer entre la personne sourde et l'interprète ;
- Accorder du temps pour la consultation du matériel visuel, écran, acétate, tableau, etc. L'ÉSM doit regarder l'interprète pour recevoir le message. Il pourra regarder l'acétate une fois qu'on aura terminé de parler. NE PAS FERMER TOUTES LES LUMIÈRES à moins de vous être entendu avec l'interprète qui apportera une lumière d'appoint.

Au sujet du message

Comprendre comment il est transmis

Lorsqu'on utilise le terme « utopie » par exemple, l'interprète signera « monde meilleur ». De ce fait, il vient de donner le sens du mot à l'ÉSM et ce n'est peut-être pas ce que vous souhaitiez. Pour prévenir ces situations on peut écrire le mot au tableau ou l'épeler. L'interprète épèlera le mot comme le professeur.

Que faut-il faire?

- Éviter de parler de l'interprétation dans les interventions (ex. : « Je me demande comment elle va interpréter ça ! » « Hum... je ne sais pas si ce que je viens de dire peut se traduire en signe ? ») Cela introduit de la confusion, car l'interprète réexprime le sens, sans être arrêté par les mots ou les expressions intraduisibles. L'interprète transmet le SENS, pas les MOTS. Bien sûr, il transmet les termes techniques (qui possèdent des signes techniques équivalents ou qui sont épelés), les noms propres, mais le message n'est pas repris mot à mot.⁶
- Se référer aux documents avec précision : identifier la page, le numéro. Si c'est possible, donner des points de référence visuels : l'ÉSM pourra trouver l'information plus rapidement. Il faut se souvenir que, contrairement aux entendants, il ne peut chercher pendant qu'on donne des indications puisqu'il regarde l'interprète. Il faut donc laisser le temps à tous de trouver l'endroit avant de continuer votre message.
- Introduire les termes techniques en les expliquant.

⁶ L'interprète cherche dans la langue cible les expressions équivalentes. Toutes les langues comportent des expressions intraduisibles comme telles, mais dont un équivalent peut être proposé. Par exemple, l'expression " it's raining cats and dogs " pourrait se dire en français " il tombe des clous " ou " il pleut à siaux " selon le contexte, le niveau de langue, etc. En mettant l'accent sur les éléments particuliers des langues, vous forcez l'interprète à revenir sur ce qui a été interprété et à mettre en relief des expressions culturelles différentes entre les deux langues, ce qui n'est pas toujours simple.

- Éviter d'employer des déictiques, c'est-à-dire des termes dont on ne peut saisir le sens qu'en référence au contexte : ici, là, celui-là, l'autre. Les interprètes ne vous regardent pas et ne voient pas vos gestes. Pour régler ce problème, préciser l'objet ou l'emplacement dont qu'il est question : à droite de la table, le livre rouge, le troisième bouton, la colonne du centre, le document de Pierre.
- Prenez soin de faire des pauses dans la lecture à voix haute des textes. La vitesse de lecture est plus grande que l'expression libre de la parole. La langue écrite est plus difficile à interpréter, car sa structure est plus rigide : les incises, les énumérations y sont fréquentes. Tous ces éléments exigent un plus grand décalage et entraînent l'augmentation des efforts de l'interprète et le risque de perdre des informations.

NOTE : *Les informations contenues dans ce guide ont été mises à jour en 2019. Elles reprennent et complètent des éléments tirés de documents précédents des services adaptés du Cégep du Vieux Montréal. Ceux-ci avaient été produits en collaboration par les personnes suivantes : Jany Boulanger et Lise Lacerte, professeures au département de français, Sophie Tremblay, professeure au département de philosophie, Céline Boisvert et Brigitte Clermont, conseillères pédagogiques au SAIDE (maintenant le Centre collégial de soutien à l'intégration de l'Ouest) du Cégep du Vieux Montréal.*